

Mission du CAC

Contexte

Association Loi 1901 comptant une quinzaine de salariés, le Plan Bleu est un Centre d'expertise pour le développement et l'environnement au service des pays riverains de la mer Méditerranée

Pour cela, le Plan Bleu met en place des actions de communication auprès des diverses parties prenantes. En rejoignant l'équipe communication, vous assurerez la bonne cohésion des messages au sein de l'équipe interne et diffuserez les actualités du Plan Bleu en externe.

Budget en espèces

Environ 1.500.000 € de subventions publiques nationales, internationales et privées par an apportées par 5 à 10 financeurs différents.

Budget en nature

Environ 200.000 € sous forme de mise à disposition de locaux par plusieurs contributeurs différents.

Organisation interne

La comptabilité générale est établie en interne par l'association ainsi que la comptabilité analytique sur trois axes significatifs. Le CAC procédera aux contrôles en opérant par sondage, en plaçant son scope en fonction du risque potentiel, et ajustera ces contrôles en fonction des recommandations de l'ordre, applicables aux associations du type du Plan Bleu.

Missions

Le CAC doit mener une première mission pour ce type de structure, à savoir :

- la certification des comptes au regard du respect des normes en vigueur et des méthodes *spécifiques* à l'association Plan Bleu,
- la vérification de la réconciliation entre la comptabilité générale et analytique,
- la délivrance de certifications spécifiques établies à l'attention des financeurs dans le cadre de projets précis, entraînant le contrôle du respect des obligations contractuelles (notamment l'éligibilité et la réalité des charges imputées, et l'apurement des avances reçues),
- la délivrance d'un rapport et d'un rapport spécial (ce dernier sur la foi des informations communiquées par l'association),

à laquelle s'ajoute une mission secondaire :

- des missions de conseil spécifiques ayant trait à l'application de la législation compte tenu des particularités de l'association.

Sa mission comporte des déplacements réguliers sur site, et la présence éventuelle aux assemblées générales (tenues à Paris). Des entretiens à distance pourront avoir lieu.

Durée de la mission

La mission est de six ans, renouvelable.

Le donneur d'ordre estime le travail à une centaine d'heures par an.

Documents demandés

- Lettre de mission (offre technique et financière)
- Références